



L'Info des CHAMPS

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit de mettre en place des zones d'accélération sur le territoire.



Ces « zones d'accélération des énergies renouvelables » correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables afin de répondre aux objectifs fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie. Elles sont définies à l'article 15 de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (des renseignements plus détaillés sur le site « ecologie.gouv.fr »).

Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque (au sol, sur bâtiment), le solaire thermique, l'éolien, l'hydroélectricité, le biogaz, la géothermie, les réseaux de chaleur, etc. Déclarer des zones d'accélération n'est pas obligatoire pour une commune. Le faire permet de faciliter les démarches pour l'étude et l'installation d'équipements de production d'énergie renouvelable. Si une commune souhaite déclarer des zones d'accélération, elle doit le faire pour la fin d'année 2024.

Quatre étapes sont prévues pour déclarer ces zones d'accélération :

1. Identification des zones d'accélération par le conseil municipal
2. Concertation du public
3. Délibération en Conseil Municipal pour valider les zones
4. Envoi des zones au Référént Préfectoral Unique

Sur proposition de Dinan Agglomération et en accord avec leur Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), le conseil municipal s'est réuni pour étudier si nous allions déclarer ou pas des zones d'accélération sur notre commune.

Après étude, le conseil municipal propose de déclarer les zones d'accélération suivantes :

- Photovoltaïque sur toiture : tous les bâtiments publics et privés actuels et futurs de la commune
- Photovoltaïque sur ombrière de parking : le site de la salle polyvalente

Conformément aux étapes indiquées précédemment, la population de Les Champs-Géraux est donc invitée à venir déposer en mairie, avant le 1^{er} décembre 2024, leurs remarques, questions ou observations sur ce sujet.

Actualité municipale

Les nouveautés de la rentrée :

De nouvelles activités sont présentes sur la commune depuis septembre :



- **Cardiofight 22** à la salle polyvalente du lundi au mercredi
1 à 2 cours de sport à partir de 18h30 : biking, aerofight, hiit tabata, self défense...
Renseignements : cardiofightdinan@gmail.com



- **Les Fal'amis** à la salle communale le mercredi : multi-activités pour enfants 7-10 ans et 3-6 ans.
Renseignements : lesfalamis@gmail.com



- **Anayoga** : cours de yoga maintenant à la salle Dominique Savio
le lundi 19h à 20h15 et mardi 9h à 10h15
Renseignements : anaellefrancois@gmail.com



- **English time** : atelier le mercredi matin, salle communale pour 5-8 ans et 8-11 ans.
Renseignements : Laura 07 61 11 77 35



- **Gym douce** , ouverte à tous, avec Sylvie Petit, salle de motricité de l'école, le mercredi à 11h15
Renseignements : mairie

N'oublions pas les autres associations de la commune telles que la Pétanque Gérausienne qui a ses entraînements chaque semaine, le Club de l'amitié qui se réunit tous les 15 jours, l'Association des Parents d'Élèves, La société de chasse, L'Entente du Brice, Au fil des Champs, Dominique Savio, S'Team, les bénévoles du fleurissement...

Toutes ces activités associatives sont une réelle richesse.

Le radar pédagogique

Depuis plusieurs années, la commune possède un radar pédagogique. Il vise à sensibiliser les conducteurs à leur vitesse et à encourager des comportements de conduite plus sécuritaires. Il a été installé à différents endroits de la commune et il permet de collecter beaucoup d'informations (le nombre de véhicule contrôlé dans les deux sens, la vitesse moyenne, le nombre de véhicule au-dessus de la limitation...)

Route de Couamihac pendant 73 jours :

- Vitesse autorisée actuelle de 80 km/h
- Nombre de véhicules contrôlés : 47 700
- Vitesse moyenne : 54,90 km/h
- Nombre de véhicules au dessus de 80 km/h : 1471
- Nombre de véhicules au dessus de 100 km/h : 58
- Nombre de véhicules au dessus de 110 km/h : 8
- Nombre de véhicules au dessus de 120 km/h : 5
- Vitesse maximale relevée : 140 km/h

Route de Plesder devant l'atelier des services techniques pendant 96 jours :

Le radar a été posé en face de l'entrée des services techniques.

- Vitesse autorisée de 50 km/h
- Nombre de véhicules contrôlés : 28 529
- Vitesse moyenne : 43,80 km/h
- Nombre de véhicules entre 55 et 65 km/h : 4358
- Nombre de véhicules entre 66 et 75 km/h : 1230
- Nombre de véhicules entre 76 et 85 km/h : 179
- Nombre de véhicules entre 86 et 95 km/h : 17
- Nombre de véhicules entre 96 et 105 km/h : 1
- Nombre de véhicules entre 106 et 115 km/h : 1



Nous constatons que la majorité des conducteurs respecte les limitations de vitesse. Par contre, les vitesses très au dessus des limitations représentent un grand danger pour les autres usagers de la route (piétons, cyclistes, voitures, motos, cavaliers...)

Vie de la commune

École Les Chants du Brice

Agréable rentrée scolaire 2024-2025 pour l'école « Les Chants du Brice », qui accueille 60 élèves, répartis sur 3 classes : Mme Lelièvre, en charge de la classe de MS avec 17 élèves ; Mme Connan en CE2-CM1 avec 22 élèves ; Mme Ziegler, la directrice, en CM1-CM2 avec 21 élèves (Mme Cochery le vendredi).

Le thème commun aux trois classes est cette année : le cinéma, la mer et les pirates avec plusieurs sorties organisées :

- Avec le projet CINECOLE : visionnage de film.
- Avec Le Kiosque de Dinan : projet musique « Stop Motion » : (Stop Motion = film composé d'images d'animation ajoutées les unes aux autres).

Depuis le début de l'année, les élèves de MS, de CE2-CM1 et CM1-CM2 font « école dehors » une semaine sur deux. C'est l'occasion de s'approprier le milieu naturel dans lequel les enfants vivent au quotidien mais qu'ils ne connaissent pas forcément sous l'angle que nous pouvons leur proposer (exemple : création de cabanes, repérage des arbres, des fruits, des cultures, écoutes de la nature...)

Depuis cette rentrée, les élèves de CM1-CM2 ont pu participer à une semaine de voile sur le site de Plouër-sur-Rance.

Les différents projets et activités extérieures sont financés avec la participation de l'Association des Parents d'Élèves, des parents, de la mairie et de Dinan Agglomération (transport pour la semaine de voile). L'équipe enseignante les remercie très chaleureusement pour leur implication dans le bien-être de nos élèves.

Nous souhaitons que cette année scolaire 2024-2025 soit une année de réussite pour les élèves ainsi que pour leur famille.

L'équipe enseignante.

Arrivée de la fibre : Quel avenir pour l'ancien réseau ?

Depuis plusieurs mois, le raccordement au réseau fibre est en cours dans notre commune.

L'ancien réseau dit « cuivre », qui fournit le téléphone fixe et Internet via l'ADSL, est appelé à être fermé dans les prochaines années. La fermeture s'effectue par lots de communes entre 2023 et 2030, en commençant par les communes où la fibre est la plus déployée et adoptée par les usagers.

Les communes où le réseau cuivre est arrêté sont présélectionnées à minima 3 ans avant l'arrêt des services sur ces communes. Actuellement, notre commune n'est pas présélectionnée. Le réseau cuivre va donc être actif pendant au moins 3 ans.

Lorsqu'il sera arrêté : soit vous avez déjà souscrit un abonnement à la fibre et vous n'aurez rien à faire, soit vous n'avez pas encore d'abonnement et il vous faudra vous abonner à la fibre ou une autre technologie très haut débit.

Distribution de composteurs

Les inscriptions sont ouvertes pour les prochaines dates de distribution de composteurs !

À partir du 30 octobre 2024, les distributions continuent sur les communes de Pleslin-Trigavou, Saint-Samson-sur-Rance, Plévenon, Saint-Pôtan, Calorguen, Brusvily, Saint-Méloir-des-Bois et Languenan.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire en ligne.

Vous vivez dans une autre commune du territoire ? Vous pouvez tout de même vous inscrire sur ces sessions (hors communes gérées par le SITCOM Centre Ouest).

Lien de réservation :
<https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=170537>

D'autres distributions auront lieu sur le territoire courant 2025.

Retrouvez toutes les modalités et les informations sur :
<https://urlz.fr/rFdN>



Refonte de la politique des déchets

A partir du 27/01/25



LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES DANS LA MÊME COLONNE
AUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE HABITUELS



Collecte des bacs Ordures Ménagères et collecte sélective tous les 15 jours





Agenda

26 octobre

Repas de la Pétanque
(rougail saucisses)

29 octobre

Réunion des présidents
d'association
(salle communale)

5 novembre

Fraternibus

9 novembre

Assemblée Générale
de la Pétanque

11 novembre

Commémoration
du 11 novembre

15-16 novembre

Distribution jus de
pommes par l'APE (école)

16 novembre

Fal'amis

gestion des émotions
(salle communale)

16 novembre

Repas FNACA
(salle polyvalente)

19 novembre

Fraternibus

23 novembre

Soirée APE (salle polyvalente)

1^{er} décembre

Repas CCAS (salle polyvalente)

3 décembre

Fraternibus

7 décembre

Repas S'TEAM
(salle polyvalente)

13 décembre

Repas de Noël du Club
de l'amitié (salle communale)

17 décembre

Fraternibus

20 décembre

Noël des enfants
(à l'école de Plesder)

CÉRÉMONIE DES VOEUX

Vendredi 3 janvier 2025

Salle polyvalente

3 janvier

Vœux du Maire
(salle polyvalente)

11 janvier

Galettes des rois
Pétanque

14 janvier

Fraternibus

25 janvier

Couscous
Dominique Savio
(salle polyvalente)

28 janvier

Fraternibus

Zoom sur...

**Inauguration de la fresque
samedi 2 novembre**

jardin de l'école

en présence de l'artiste graffeur
Strat Oster

11h : Inauguration
suivi du verre de l'amitié



Festi familles !

Les Champs-Géraux

Maison communale

**Samedi 16 novembre
de 15h à 17h30**

Atelier parents- enfants :
« La gestion des émotions »
avec Anaïs Nollet
et Soizig Beutier

Sur inscription:
lesfalamis@gmail.com

OU
07 49 18 96 30